

COUPE DE FRANCE DAMES

Trophée Pierre LAFITE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciées à une fédération reconnue dont :

L'index est **inférieur ou égal à 11,4**.

L'index doit être certifié par la fédération de la joueuse et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participantes.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

1^{er} jour : Tour 1

2^{ème} jour : Tour 2

3^{ème} jour : Tour 3

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à la Direction Sportive Nationale **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 5-1-1)**, en utilisant le formulaire d'inscription à une épreuve fédérale individuelle disponible sur le site Internet FFGolf : www.ffgolf.org rubrique Jouer en compétition / Suivi des Inscriptions. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 euros pour les adultes, 35 euros pour les 19 à 25 ans (nées entre 1985 et 1991) et 15 euros pour les 18 ans et moins (nées en 1992 ou après).

ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi.

PRIX

Trophée Pierre LAFITE confié pour un an à la gagnante.

Souvenirs offerts par la FFGolf aux trois premières ainsi qu'à la meilleure jeune (moins de 17 ans).